



Dans un cabinet de groupe, une jeune médecin de famille et son collègue se font du souci pour leur chef, qui leur a promis il y a longtemps déjà de leur remettre son cabinet. Mais au lieu de se retirer, il prend de curieuses décisions et semble dépassé par la situation. Désespérée, la jeune médecin fait appel à ReMed (scène fictive).

Léger trouble cognitif

Jürg Bänniger

Dr méd., ancien membre du Comité de direction, ReMed

Une jeune médecin de famille prend contact avec ReMed, visiblement hésitante. Avant de procéder à l'entretien, elle veut la confirmation que la confidentialité et le secret médical seront garantis. Il se trouve que son collègue et elle exercent dans un cabinet de groupe dont le détenteur a annoncé depuis longtemps qu'il se retirerait, promettant de remettre son cabinet aux deux jeunes médecins qu'il a engagés. L'épouse du médecin s'occupe de l'accueil et de l'administration du cabinet.

ReMed est là pour vous

Avez-vous ou quelqu'un de votre entourage a-t-il besoin d'un soutien professionnel? Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter ReMed: le réseau de soutien pour les médecins vous conseillera de manière compétente dans le respect du secret médical. ReMed peut également intervenir dans d'autres situations de crise professionnelles ou personnelles. Cette offre s'adresse aussi aux personnes de l'entourage de médecins. 24 heures sur 24. Un des médecins conseillers se manifeste dans les 72 heures: www.swiss-remed.ch, [help\[at\]swissremed.ch](mailto:help[at]swissremed.ch), tél. 0800 0 73633.

L'ambiance au sein de l'équipe est très tendue et une assistante médicale vient de démissionner. Le détenteur du cabinet se montre buté ces derniers temps, veut toujours avoir raison et voit tout changement d'un mauvais œil, surtout en ce qui concerne l'informatisation du cabinet. Selon lui, pas besoin de changement, on s'est toujours débrouillé comme ça. Il ne participe plus non plus aux cours de formation continue. Cela devient problématique, surtout quand il mélange les consultations ou confond les patients et met la faute sur l'assistante médicale. Sa femme aussi commence à douter de ses capacités à gérer les consultations. Toute l'équipe craint une grave erreur médicale. Les patients s'en rendent également compte et prennent de plus en plus souvent rendez-vous chez ses jeunes confrères, ce qui le vexa et le rend méfiant. Il y a déjà eu réclamations. Lorsque le problème est abordé, il pique la mouche, se vexa et change de sujet. La jeune médecin qui a pris contact avec ReMed souhaite du soutien pour désamorcer cette situation délicate. ReMed évalue avec elle les démarches possibles. Avec son accord, ReMed appelle l'épouse du détenteur du

cabinet pour voir avec elle comment inciter son mari à analyser les tensions au sein du cabinet et y remédier avec le soutien d'une personne externe. ReMed délègue ensuite une médiatrice au cabinet pour animer la discussion. Dans une ambiance bienveillante, l'équipe a ainsi pu parler de ses craintes et le détenteur du cabinet a été d'accord de participer à un deuxième entretien entre quatre yeux.

Au cours de la discussion, il reconnaît qu'il se sent souvent dépassé par les événements, est extrêmement fatigué le soir, mais n'arrive pas pour autant à dormir. Il ne voit aucune solution et ne peut pas laisser tomber ses patients de longue date en les référant à ses jeunes collègues. Il accepte de consulter un spécialiste pour faire le bilan de sa santé physique et psychique, mais veut prendre lui-même rendez-vous. Comme il a honte, il aimerait un bon de délégation. La consultation permet de diagnostiquer un léger trouble cognitif.

Le principal problème concerne toutefois la surcharge qui en découle; seule une réduction du temps de travail permettrait de continuer à exercer de manière restreinte. Un cabinet de groupe offre un cadre suffisant pour ce type de contrôle social, mais, à terme, il faudra qu'il envisage sérieusement de se retirer et de remettre son cabinet, si nécessaire avec l'aide de la consultante externe.

Crédit photo

© Milkos | Dreamstime.com

Intervisions ReMed pour les premiers répondants et les membres du réseau

En plus du soutien apporté aux médecins qui demandent conseil, ReMed organise depuis 2009 des interventions régionales pour que les médecins ayant des confrères comme patients puissent échanger leurs expériences. Ces interventions permettent la mise en réseau et la constitution de groupes de pairs (6 à 8 participants, 2 ou 3 rencontres par année) qui abordent ensemble des questions concrètes liées au mentorat, au coaching, au conseil, à la thérapie ou à d'autres aspects (droit, assurances, etc.). N'hésitez pas à nous contacter et à participer à une de nos réunions pour vous faire une idée de notre travail.

Contact et inscription: Dre Sabine Werner, membre du Comité de direction de ReMed, dr.s.werner[at]hin.ch

Prochaines dates en 2019: 26 septembre, 14 novembre et 22 novembre, de 14 h à 18 h, à Zurich.

Groupes de parole

En Suisse romande (Neuchâtel, Lausanne ou Genève), des groupes de parole composés d'au moins quatre médecins intéressés (installés et/ou en formation postgraduée) et animés par un ou deux médecins sont prévus trois ou quatre fois par année. Les réunions sont l'occasion de discuter et d'échanger autour de problèmes de formation, d'organisation du travail, de relation avec les patients ou, selon les intérêts du groupe, d'autres sujets qui posent problème au travail et risquent de démotiver les médecins. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la Dre Carole Weil (dr.c.weil[at]hin.ch) ou le Dr Franco R. Gusberti (frgusberti[at]hin.ch).

Correspondance:
ReMed
Secrétariat
Case postale 55
CH-3000 Berne 15
www.swiss-remed.ch
info[at]swiss-remed.ch